# NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LES CLCC





Le 22 janvier avait lieu la première Commission Paritaire de 2016. La Fédération UNICANCER a tout fait ce jour-là pour ne pas aborder la question des salaires. Les Organisations syndicales ont unanimement quitté la séance pour marquer leur exaspération face à l'intransigeance patronale.

Le 11 février, la fédération UNICANCER était enfin disposée à écouter les revendications salariales portées par les organisations syndicales. Pour ce qui concerne la CGT, nous avons fait la déclaration que vous trouverez au verso de ce tract.

#### Positions de départ des uns et des autres :

- Patrons: 0,5% pour tous sauf pour les cadres sup. et les praticiens au 1er juillet 2016.
- ▶ CGT : 5% pour tous au 1<sup>er</sup> juillet 2015, 1% de PEP (Prime d'Expérience Professionnelle) tous les ans, et passage de tous les niveaux B au niveau C au bout d'un an d'ancienneté.
- ▶ CFDT : 1% pour tous au 1er janvier 2016.
- ▶ FO : 50€ mensuels pour tous.
- **▶** SUD : 50€ mensuels pour tous.
- **▶** CGC : pas de proposition.
- ▶ CFTC : pas de proposition.

Deux heures de négociations plus tard et après plusieurs interruptions de séance, UNICANCER fait sa dernière proposition, à prendre ou à laisser :

### Au 1er juillet 2016 :

- 1% pour les salarié.e.s des niveaux A, B et C
- --- 0,8% pour les salarié.e.s du niveau D
- •••• 0,5% pour les salarié.e.s des niveaux E, F, G, H, I, J et K
- ••• 0,3% pour les cadres sup. et les praticiens.



#### Cette augmentation représente en net par mois :

Niveau B : 11 €	Niveau C : 12 €	Niveau D : 10,7 €	Niveau E : 7,4 €	Niveau F : 8,7 €
Niveau G : 9,1 €	Niveau H : 9,8 €	Niveau I : 10,9 €	Niveau J : 12,9 €	Niveau K : 15,5 €

Le 10 mars, FO, CFDT et CFTC signaient cet accord.

La CGT, cohérente avec les revendications défendues, n'a pas signé cette aumône!

#### Déclaration de la CGT à la Commission Paritaire du 11 février 2016

## STOP au gel des salaires!

Nos rémunérations sont au point mort depuis 4 ans, et cela suffit ! Les hôpitaux publics sont à la diète, et avec eux les salarié.e.s.

Pourtant, l'Etat fait des cadeaux monstrueux au grand patronat sous couvert de relance de l'économie, et de création d'emplois. C'est une vaste escroquerie puisque ces milliards servent à licencier ou à fermer des entreprises.

Cette politique d'austérité avec congélation des salaires est contraire à une politique de relance de l'économie. Cette politique prépare la récession, l'étranglement financier des hôpitaux publics et des salarié.e.s.

La paupérisation et la précarité grandissent dans notre secteur, touchant maintenant toutes les catégories. La perte du pouvoir d'achat est estimée à 25% sur cette dernière décennie. Alors que les salaires sont bloqués, l'inflation de 2011 à 2015 s'établit à 5,6% (chiffres de l'INSEE).

Le choix actuel de la politique gouvernementale, relayé dans les champs conventionnels, est d'uniformiser les salaires vers le bas.

Eh bien, la CGT vous le dit : les salarié.e.s en ont marre ! Le régime sec, à l'eau et au pain dur, ça ne peut plus durer.

La CGT vous a envoyé un ordre du jour pour cette CNP. Cet ordre du jour ne comporte que des questions liées à la rémunération et au pouvoir d'achat.

- 1. Augmentation générale des salaires : 5 % pour tous avec effet rétroactif au 1er juillet 2015,
- 2. Pas de salaire inférieur à 1 800 € bruts par mois,
- 3. Augmentation et révision de la Prime d'Expérience Professionnelle (PEP) de 1 % par an dès la première année,
- 4. Passage au niveau C de tous-tes les salariés-es au niveau B au bout d'un an d'ancienneté,
- 5. Prise en charge à 100 % par l'employeur de la mutuelle obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le 4 février 2016, à l'ouverture de la Conférence Salariale des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif, les Fédérations de la Santé et de l'Action Sociale CGT, FO et SUD ont déclaré, je cite :

« Nous n'acceptons pas que nos salaires, nos garanties conventionnelles servent de variable d'ajustement pour abaisser le coût du travail, pour satisfaire les directives et les injonctions du gouvernement ainsi que les exigences du patronat. »

La CGT refuse que cette CNP soit de nouveau une chambre d'enregistrement des politiques de restriction budgétaire.

La délégation CGT refusera qu'en 2016, pour la quatrième année consécutive, la Fédération UNICANCER nous présente une augmentation salariale de ZÉRO, ou proche de ZÉRO!

UNICANCER n'a pas d'autre choix à faire que de répondre aux besoins des salarié.e.s des CLCC, qui tous les jours par leur travail construisent la renommée et l'efficience de nos établissements.

